



COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

Pacte mondial des Nations Unies

janvier 2019



optimind.
manage risk, build your future



Quelques mots sur Optimind 4

Nos partenariats et engagements 4

Quelques mots sur le Pacte Mondial 5

Les 10 principes universels 5

Nos engagements 6

Droits de l'Homme 6

Conditions de travail 7

Environnement 11

Lutte contre la corruption 13



En 2010, Optimind a choisi d'adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies et s'est engagé à adopter, soutenir et appliquer, au sein de sa sphère d'influence, des valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ainsi, depuis 8 ans, notre société s'efforce au quotidien de prendre en compte les 10 principes universellement reconnus du Pacte Mondial dans son activité, sa stratégie et son processus de prise de décisions. De plus, afin de partager notre conviction relative à l'importance du respect de bonnes pratiques pour contribuer à un marché plus stable, plus équitable et plus ouvert, nous communiquons régulièrement sur les actions que nous mettons en place, notamment auprès de nos parties prenantes (clients, fournisseurs, prestataires, etc.) pour les inviter à s'engager dans cette initiative volontaire.

Cette année encore, au nom d'Optimind et de l'ensemble de ses collaborateurs, nous confirmons le renouvellement de notre soutien au Pacte Mondial des Nations Unies et notre engagement à en respecter les dix principes fondamentaux et à en promouvoir les valeurs.

Christophe EBERLE
CEO d'Optimind

Quelques mots sur Optimind

Acteur expert de référence en consulting, transformation et externalisation de services.



2000
création de la Société



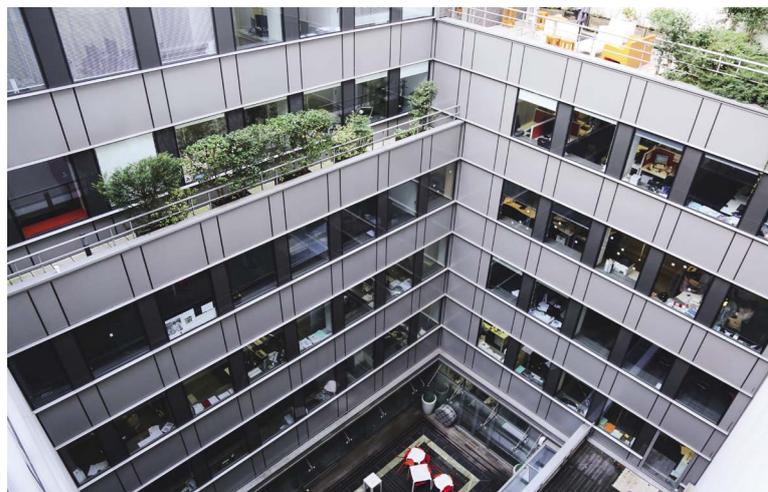
30 M€
chiffres d'affaires



210
collaborateurs

L'offre Optimind s'organise autour des services suivants :

- **strategy** : accompagner les directions générales dans la définition de leur stratégie et leur projet d'acquisition / cession ;
- **finance** : répondre aux obligations multi-normes, construire des solutions en matière d'investissements ;
- **risk** : gérer les risques par des approches qualitatives (*risk management*) et quantitatives (actuariat) ;
- **compliance** : assurer la conformité légale et réglementaire, adapter les organisations et les *process* ;
- **human resources** : assister la mise en œuvre de la politique benefits, construire la démarche de communication RH ;
- **digital transformation** : conduire avec méthodologie les composantes *change-management* de chaque projet ;
- **market** : contribuer à la définition, la conception et la distribution des produits & services innovants en *time to market* ;
- **data** : relever le défi de la valorisation des données, construire des solutions pragmatiques et efficaces ;
- **BPO** : piloter et opérer les démarches d'*Out Sourcing* de services.



Nos partenariats et engagements

- Relais français du réseau EURACS, European Actuarial & Consultancy Services.
- Adhérant au Pacte Mondial, Optimind est engagée et respecte les 10 principes universellement reconnus sur les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.



Quelques mots sur le Pacte Mondial



Le Pacte Mondial est :

- une initiative à caractère facultatif visant à promouvoir le développement durable et le civisme social ;
- un forum d'apprentissage et d'échange de données d'expérience ;
- un réseau de 12 000 entreprises et d'autres parties prenantes ;
- un ensemble de valeurs fondées sur des principes universellement acceptés.

Le Pacte Mondial a été lancé en 2000 pour répondre à un double objectif :

- inciter les entreprises dans le monde entier à conduire leurs activités en respectant les 10 principes présentés ci-contre ;
- mobiliser l'action à l'appui des grands objectifs des Nations Unies, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

Les 10 principes universels

Droits de l'homme

- 1• Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
- 2• Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Normes internationales du travail

- 3• Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- 4• Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5• Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
- 6• Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- 7• Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
- 8• Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 9• Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- 10• Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Nos engagements

Droits de l'Homme

Optimind s'engage à appliquer les lois, conventions et règlements en vigueur dans les pays où nous sommes implantés soit en France à ce jour. Nous respectons les principes de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et de l'Organisation Internationale du Travail.



Égalité de traitement

- Lutter au quotidien contre les discriminations.
- Assurer à l'ensemble de nos collaborateurs une égalité de traitement, que ce soit en matière de rémunération, conditions de travail, d'accès à la formation, etc.
- Respecter leur liberté de pensée, d'expression et d'opinion.

EXEMPLES CONCRETS

- ▶ *Action de remise à niveau sur le poste de travail et les dossiers lors d'un retour de congé maternité ou parental.*
- ▶ *Critères d'évaluation objectifs et définis par une matrice de performance partagée par tous.*

Équilibre entre vie privée et vie professionnelle

- Mise en place d'actions pour que chaque collaborateur puisse trouver le meilleur équilibre entre activité professionnelle et responsabilité familiale et faire en sorte qu'être parent ne soit pas un obstacle à une vie professionnelle active et épanouie.

EXEMPLES CONCRETS

- ▶ *Aménagement des horaires.*
- ▶ *Mise en place des temps partiels choisis.*
- ▶ *Accès à des places en crèche d'entreprise.*



Les effets de nos actions sont appréciables au quotidien et contribuent à la qualité des relations entre les collaborateurs, quels que soient les liens hiérarchiques qui les lient. Aucun rapport ou jugement de violation des droits de l'Homme n'a été établi.

Conditions de travail

Dans notre société, nous avons coutume de dire :

" Chez Optimind, tout est RH !



Parce que nos collaborateurs sont notre valeur ajoutée, nous avons placé la gestion des carrières au cœur du système. Outre, le respect des normes de travail, nous nous attachons à faire du volet social un axe prioritaire de notre stratégie.

Tout en luttant au quotidien contre les discriminations de toute sorte, nous donnons à chacun la possibilité d'être accompagné, d'acquérir des méthodes, un savoir-faire, un savoir-être et d'évoluer au fil des années dans un cadre permettant de faire preuve d'initiative.

Représentation des collaborateurs

- Depuis le 1^{er} octobre 2018, les collaborateurs sont représentés par un Comité Social et Économique.
- Nous mettons un point d'honneur à faire preuve de réactivité dans le traitement des différents sujets remontés par les collaborateurs (proposition d'amélioration, demande d'information, éventuel problème, etc.) et les incitons à solliciter le management et les ressources humaines. Cette **proximité** nous permet de traiter un grand nombre de sujets au quotidien sans devoir attendre qu'ils soient abordés au réunion CSE.



▶ 68 % de participation aux dernières élections.

Bien-être des collaborateurs

- Mise à disposition d'une salle de sport.
- Possibilité de pouvoir s'inscrire à des cours de Yoga organisés le midi.
- Encourager une alimentation saine avec des paniers de fruits bio installés dans les locaux.
- Organisation de nombreux évènements de teambuilding permettant de favoriser la cohésion d'équipe et contribuer à une ambiance conviviale dans la société : séminaire annuel, afterwork, soirée de Noël, etc.
- Création d'un processus d'*onboarding* très complet pour favoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs.
- Encourager la bonne ambiance entre les salariés : baby foot, salle de repos avec TV, terrasses extérieures aménagées, etc.
- Mise en place d'enquêtes collaborateurs : lancement du baromètre Santé en partenariat avec Malakoff Médéric en 2018 pour mesurer l'effet du bien-être à Optimind.



- ▶ *Constat d'une utilisation quotidienne de ces avantages par les salariés (ex : rachat de matériels sportifs en septembre 2018, consommation de fruits bio, forte inscription aux cours de yoga...).*
- ▶ *Forts taux de participation au séminaire et à la soirée de Noël qui montrent la volonté des collaborateurs de s'investir dans la vie de l'entreprise et prouvent qu'ils s'y sentent bien.*



Recrutement non discriminatoire

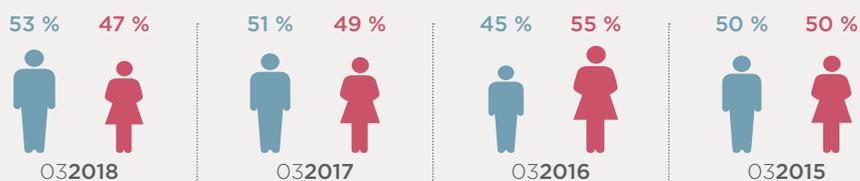
..... En matière de recrutement, l'équilibre entre les hommes et les femmes se fait de manière naturelle :

- aucune discrimination à l'embauche, égalité entre les sexes, critères de recrutement objectifs ;
- notre engagement : la proportion de candidat(e)s recruté(e)s doit être le reflet de la diversité et de la mixité des candidatures proposées.



- ▶ *Caractéristiques de notre secteur d'activité qui est plutôt un univers masculin.*
- ▶ *Répartition de notre effectif : 47 % de femmes et 53 % d'hommes.*
- ▶ *33 % de femmes au CODIR.*

Historique de la répartition Hommes / femmes en fin d'exercice comptable



Égalité d'accès à la formation

..... Chez Optimind, l'accès à la formation est équitable et basé sur des critères objectifs.



- ▶ *En 2018, sur les 150 personnes ayant suivi une formation interne ou externe, 49 % étaient des femmes.*



Engagement pour la Parentalité

..... Afin de permettre à ses collaborateurs de concilier au mieux leur vie de parent avec leur carrière professionnelle, Optimind a mis en place différents dispositifs :

- signataire de la charte de la parentalité depuis 2010 : volonté de faire en sorte qu'être parent ne soit pas un obstacle à une vie professionnelle épanouie et réussie ;
- partenariat avec la société « Ma place en crèche » qui recherche à la place des futurs parents des berceaux disponibles proches de leur lieu de résidence avec des tarifs préférentiels.



- ▶ 76 enfants ont bénéficié d'avantages offerts par la société (couverture santé, avantages CSE, sapin de Noël des enfants).
- ▶ 6 collaborateurs bénéficient du partenariat pour faire garder leur enfant et de nouvelles demandes de futurs parents sont en cours d'étude.



Action en faveur des **travailleurs handicapés**

..... Afin de favoriser l'emploi des travailleurs handicapés :

- nous avons depuis des années un partenariat avec des ESAT. De plus, dès que cela est possible, nous sous-traitons des actions à des entreprises adaptées (EA) ou à des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) ;
- étude d'un projet de partenariat à long terme avec un ESAT pour la mise en place d'une conciergerie d'entreprise ;
- tous nos postes sont ouverts aux travailleurs handicapés et des aménagements sont possibles.



- ▶ Maintien du partenariat avec Handirect pour l'envoi de publipostages qui dure depuis de nombreuses années.
- ▶ Depuis 2018, intervention d'un ESAT pour le conditionnement du café consommé dans l'entreprise.

Environnement

Conscient de l'importance de préserver un environnement sain et de limiter son impact environnemental, Optimind agit et cherche à adopter au quotidien une attitude responsable en améliorant en continu sa politique de développement durable.

Recyclage des déchets

- Mise en place d'un partenariat depuis plus de 7 ans avec Greenwishes, société de tri, collecte et de recyclage des déchets d'entreprises tertiaires.
- Équipement des locaux avec des poubelles écologiques permettant le tri des déchets tels que les bouteilles plastiques, papiers, cartons, cannettes, cartouches d'encre, piles, ampoules, etc.
- Sensibilisation des collaborateurs à l'importance du tri via une note d'informations remise à chaque nouvel arrivant.



- ▶ Économie de matière première et préservation des ressources naturelles de notre planète.
- ▶ Réduction du volume et du poids de nos poubelles.
- ▶ Limitation des risques de pollution de l'air et des sols.
- ▶ Données chiffrées (cf tableaux ci-dessous).



80%

de nos fournitures administratives sont recyclables.

100%

de nos cartouches d'encre, des piles et des ampoules usagées dans le cadre de notre activité sont aujourd'hui recyclées.

Résultats du recyclage de nos déchets (entre nov. 2017 et oct. 2018) et évolution en pourcentage par rapport aux 12 mois précédents



Nous avons économisé

11,22 MWh d'énergie
soit la consommation annuelle
d'un habitant

154,89 m³ d'eau
soit la consommation annuelle
d'un habitant

0,22 tonnes équivalent de CO₂
soit 900 Km en petite citadine

2 119 tonnes de bois

* Cette diminution s'explique par le libre accès aux fontaines d'eau.

Dématérialisation

..... Pour limiter notre impact environnemental, nous nous efforçons de limiter les impressions et l'utilisation de documents papier :

- gestionnaire d'activité développé en interne pour gérer en ligne les suivis d'activité de nos collaborateurs, les demandes de congés, les réservations d'équipement, etc. ;
- envoi de vœux électroniques à nos contacts pour la 6^e année consécutive à la place des traditionnels courriers ;
- diffusion de nos dossiers techniques et diverses publications exclusivement par mail ou par téléchargement sur notre site Internet ;
- accès aux informations relatives à Optimind via une application consultable sur des iPads mis à la disposition des visiteurs et sur notre site Internet lors de forums ou d'évènements professionnels : plus de distribution et d'impression de plaquettes papier ;
- renouvellement de notre parc d'imprimantes équipées de la technologie PaperCut, logiciel de gestion permettant de suivre le nombre d'impressions et d'en contrôler le coût : système d'identification par badge pour libérer les impressions ;
- projet en cours d'étude sur l'envoi des fiches de paie par mail et non plus par courrier postal.



- ▶ *Limitation et diminution de notre consommation de papier.*
- ▶ *Préservation des ressources naturelles de notre planète.*
- ▶ *Données chiffrées (cf éléments ci-dessous).*

Ne plus éditer nos dossiers techniques et nos publications en version papier signifie l'économie d'impression de :

6 000_{ex}

de dossiers techniques et des enveloppes utilisées pour l'envoi postal, chaque trimestre

1 000_{ex}

de publications techniques et des enveloppes utilisées pour l'envoi postal, chaque semestre

Déplacements responsables

-
- Remplacement des voitures traditionnelles utilisées par les collaborateurs par des voitures électriques ou hybrides.
 - Mise en place d'une application OnOff permettant de générer plusieurs numéros à partir d'un seul smartphone.
 - Privilégier au maximum les transports en commun dans le cadre des déplacements ponctuels et quotidiens (domicile - bureau).



- ▶ *Diminution des émissions de CO₂.*
- ▶ *Limitation de l'impact environnemental de nos déplacements.*



Lutte contre la corruption

Comme le traduit l'intégrité, valeur clef d'Optimind, la société s'engage à son niveau dans la lutte contre la corruption et s'oppose à toute pratique illégale (pot-de-vin, extorsion de fonds). De plus, par son activité de gestion des risques (exemples : lutte anti-blanchiment, financement du terrorisme), elle est directement sensibilisée à ces problématiques.



Rôles et responsabilités

..... Définition précise des rôles et des responsabilités de chacun permettant la mise en place d'un système de contrôle interne pour détecter tout acte de corruption.

.....► EXEMPLES CONCRETS

- *Existence de différentes chartes signées par nos collaborateurs.*

Clause sur la lutte contre la corruption

..... Intégration d'une clause spécifique relative à la lutte contre la corruption dans nos contrats commerciaux.

Sélection des partenaires

..... Sélection des partenaires (clients, fournisseurs) en privilégiant ceux engagés dans la lutte contre la corruption.



optimind.
manage risk, build your future

46 rue la Boétie - Paris 8^e
Tél. : +33 1 48 01 91 66

www.optimind.com